

Référentiel de compétences et capacités caractéristiques d'un professeur des écoles

Annexe à la note de service n°94-271 ; BO n°45 du 8 décembre 1994

Le professeur des écoles est un fonctionnaire porteur des valeurs de la République. Il connaît les exigences de la fonction enseignante et de la responsabilité qui s'y attache, et comprend l'importance d'une éthique professionnelle.

Principes généraux

Le professeur des écoles est un maître polyvalent, capable d'enseigner l'ensemble des disciplines dispensées à l'école primaire.

Il a vocation à instruire et éduquer de la petite section de maternelle au CM2.

Il exerce un métier en constante évolution.

Le professeur des écoles doit être capable d'enseigner à tous les niveaux de l'école primaire

Il doit posséder une culture générale lui permettant de maîtriser les grands concepts relatifs aux disciplines enseignées à l'école maternelle et élémentaire (espace, temps, démarche scientifique, système de numération, fonctionnement de la langue...) et bien entendu maîtriser clairement les connaissances de base des langages fondamentaux (orthographe, expression écrite, mécanismes opératoires, proportionnalité...).

Il doit être capable d'initier ses élèves à une langue vivante, étrangère ou régionale.

Il doit nécessairement posséder des connaissances et des outils d'enseignement relatifs toutes les disciplines qui sont au programme des écoles (français, mathématiques, sciences et technologie, histoire et géographie, éducation civique, éducation artistique, éducation physique et sportive).

Il doit mettre au service de cet enseignement une connaissance du développement de l'enfant et des processus d'apprentissage.

A cet effet, il doit connaître parfaitement les étapes du développement de l'enfant, avoir une bonne connaissance des principales théories et des modèles d'apprentissage, et être en mesure de repérer d'analyser les difficultés individuelles les plus courantes et d'y remédier.

Le professeur des écoles doit être capable d'enseigner dans une classe

Il doit savoir créer une dynamique de classe et l'exploiter pour développer toutes les potentialités des élèves.

- faire de l'élève un acteur des projets de classe.
- développer les aspects sociaux : entraide, coopération. écoute de l'autre...

Il doit évaluer et gérer les apprentissages des élèves

- utiliser des techniques de classe (du tableau à la BCD, en passant par l'ordinateur)
- savoir choisir un manuel et justifier ce choix
- analyser les besoins
- établir une progression
- associer l'élève à sa propre progression et expliciter avec lui les objectifs à atteindre
- repérer des difficultés et des compétences individuelles
- mesurer des progrès, développer une attitude réflexive sur sa pratique

- proposer un accompagnement méthodologique
- mesurer l'efficacité de son enseignement.

Il doit savoir définir des exigences pour tous les élèves et s'adapter à leur diversité, par l'élaboration de plans d'action pédagogique diversifiée, en tenant compte des performances et des capacités individuelles.

- définir les objectifs à atteindre
- énoncer sa propre stratégie
- prévoir ses démarches et les supports de l'action
- estimer la durée
- élaborer les modalités d'évaluation de l'action
- communiquer le bilan des opérations

Le professeur des écoles doit être capable d'enseigner dans une école

Il doit assurer la continuité et la cohérence des apprentissages, par un travail en équipe des maîtres, dans le cadre d'un projet d'école et d'un projet de cycle.

Il doit connaître la place de l'école dans le système éducatif et dans la société.

- la famille et l'école : l'information des familles, la place des parents à l'école, leur participation à la vie de l'école
- le quartier et l'école : la santé, la police, la justice, la sécurité, les associations
- les collectivités locales : prioritairement la commune.

Il doit connaître les relations entre l'école et son environnement social, économique et culturel, en vue d'adapter son enseignement à la diversité des classes et des écoles.

- les autres ordres d'enseignement et en priorité le collège
- l'administration de l'Éducation nationale, et en priorité ce qui est relatif à l'école (programmes, horaires, instructions officielles, personnel, textes réglementaires...) mais aussi à l'histoire, au fonctionnement du système...

Conclusion

Quelles que soient les situations d'exercice de ce métier, il convient que le professeur des écoles

- porte un regard positif sur l'enfant
- développe une attitude réflexive sur sa pratique
- donne une dimension sociale au métier d'enseignant.